

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE VALCOURT

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 NOVEMBRE 2021

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE VALCOURT, LE 16 NOVEMBRE 2021 À 18H00 :

LA SÉANCE EST SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR

Pierre Tétrault

MAIRE

MESDAMES ET MESSIEURS LES CONSEILLERS

PRESENTS :

Marie-Claire Tétrault, siège 1
Vicky Bombardier, siège 2
Daniel Lacroix, siège 3
Dany Boyer, siège 4
Dany St-Amant, siège 5
Julien Bussièrès, siège 6

Étaient également présentes : Karine Boucher, directrice générale et greffière adjointe

398-21-11-16

RÉSOLUTION DE CONCORDANCE ET DE COURTE ÉCHÉANCE RELATIVEMENT À UN EMPRUNT PAR BILLETS AU MONTANT DE 1 934 000 \$ QUI SERA RÉALISÉ LE 22 NOVEMBRE 2021

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Ville de Valcourt souhaite emprunter par billets pour un montant total de 1 934 000 \$ qui sera réalisé le 22 novembre 2021, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
501	220 500 \$
509	847 100 \$
510	39 900 \$
551	279 600 \$
576	69 800 \$
596	324 100 \$
610	153 000 \$

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence;

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

ATTENDU QUE, conformément au 1^{er} alinéa de l'article 2 de la *Loi sur les dettes et emprunts municipaux* (RLRQ, chapitre D07), pour les fins de cet emprunt et pour les règlements d'emprunt numéros 509, 551, 576, 596 et 610, la Ville de Valcourt souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE les règlements d'emprunts indiqués au 1^{er} alinéa du préambule soient financés par billets, conformément à ce qui suit :

1. Les billets seront datés du 22 novembre 2021;
2. Les intérêts seront payables semi-annuellement, le 22 mai et le 22 novembre de chaque année;
3. Les billets seront signés par le maire et le trésorier;
4. Les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2022.	183 100 \$	
2023.	186 700 \$	
2024.	190 600 \$	
2025.	194 500 \$	
2026.	198 400 \$	(à payer en 2026)
2026.	980 700 \$	(à renouveler)

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2027 et suivantes, le terme prévu dans les règlements d'emprunts numéros 509, 551, 576, 596 et 610 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 22 novembre 2021), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

399-21-11-16

ADJUDICATION

Date d'ouverture : 16 novembre 2021
Heure d'ouverture : 10h
Nombre de soumissions : 3
Échéance moyenne : 4 ans
Lieu d'ouverture : Ministère des Finances du Québec
Montant : 1 934 000 \$
Date d'émission : 22 novembre 2021

ATTENDU QUE la Ville de Valcourt a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins de financement municipal » des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 22 novembre 2021, au montant de 1 934 000 \$;

ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

- 1- CD DU VAL-SAINT-FRANÇOIS

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

183 100 \$	2.21000 %	2022
186 700 \$	2.21000 %	2023
190 600 \$	2.21000 %	2024
194 500 \$	2.21000 %	2025
1 179 100 \$	2.21000 %	2026

Prix : 100,00000

Coût réel : 2,21000 %

2- BANQUE ROYALE DU CANADA

183 100 \$	2.25000 %	2022
186 700 \$	2.25000 %	2023
190 600 \$	2.25000 %	2024
194 500 \$	2.25000 %	2025
1 179 100 \$	2.25000 %	2026

Prix : 100,00000

Coût réel : 2,25000 %

3- FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

183 100 \$	1.00000 %	2022
186 700 \$	1.40000 %	2023
190 600 \$	1.70000 %	2024
194 500 \$	1.90000 %	2025
1 179 100 \$	2.05000 %	2026

Prix : 98,78900

Coût réel : 2,26876 %

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coût réels indique que la soumission présentée par la CD DU VAL-SAINT-FRANÇOIS est la plus avantageuse;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était au long reproduit;

QUE la Ville de Valcourt accepte l'offre qui lui est faite de CD DU VAL-SAINT-FRANÇOIS pour son emprunt par billets en date du 22 novembre 2021 au montant de 1 934 000 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunts numéros 501, 509, 510, 551, 576, 596 et 610. Ces billets sont émis au prix de 100,00000 pour chaque 100.00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série de **cinq (5) ans**;

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

400-21-11-16

AUTORISATION DE SIGNATAIRE – ENTENTE AVEC DESJARDINS

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES ET RÉSOLUTION À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal autorise monsieur le maire Pierre Tétrault, ou à défaut le maire suppléant, et madame Karine Boucher, directrice générale, à signer l'entente à intervenir avec Desjardins pour le renouvellement des taux de la marge de crédit.

Initiales du Maire
247
Initiales du Greffier

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

401-21-11-16

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES ET
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la séance est levée à 18 heures 03.
ADOPTÉE

Pierre Tétrault, Maire

M^e Lydia Laquerre, Greffière